SPOT

AVRIL-MAI 2020
n°59

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE PLAISANCE-DU-TOUCH

LA SOLIDARITÉ NE SE CONFINE PAS

www.plaisancedutouch.fr

Plaisance du Touch

ÉDITO

Philippe Guyot
Maire de Plaisance-du-Touch

Maintenir le lien

Chère-e-s Plaisançois-e-s,

À l'heure où j'écris ces lignes, le 16 avril, l'État nous a récemment annoncé une sortie de confinement pour le 11 mai prochain. Nous ne connaissons pas encore les modalités opérationnelles mais les élus et les services sont mobilisés pour anticiper et préparer cette étape importante dans la gestion de la crise sanitaire actuelle. Vous serez informés par le biais du site Internet, de la newsletter et des réseaux sociaux.

Je sais pouvoir compter sur la responsabilité de toutes et de tous pour respecter les règles du confinement jusqu'à son terme et au-delà poursuivre l'application des mesures barrières et des règles de distanciation sociale le temps nécessaire.

J'ai eu l'occasion de vous écrire récemment, le site Internet de la ville et les réseaux sociaux apportent également leurs quotas d'informations. Le numéro du Spot que vous avez entre vos mains est exceptionnel, réalisé dans le contexte que vous connaissez. Nous avons souhaité utiliser ce support pour maintenir le lien avec vous et entre tous les Plaisançois-e-s.

Maintenir le lien, c'est le quotidien de tous les personnels de santé plaisançois. Infirmier-e-s, médecins, aides-soignants, pharmaciens, thérapeutes… Tout le secteur médical et paramédical s'est mobilisé et se mobilise pour faire face à cette épidémie afin que chaque patient puisse trouver une réponse adaptée.

Maintenir le lien, c'est ce que font tous les jours les commerçants plaisançois en s'adaptant pour permettre à chacun de trouver des produits alimentaires et de première nécessité.

Maintenir le lien, c'est le rôle depuis le début de cette crise sanitaire des services municipaux et de la communauté de communes pour assurer les missions de service public prioritaires.

Maintenir le lien, c'est la raison d'être de toutes les actions individuelles ou associatives de solidarité qui ont vu le jour depuis plus d'un mois. Émanant de tout le territoire, elles ont permis de faciliter la vie de celles et ceux qui en avaient le plus besoin, elles se sont adressées aux plus fragiles, à celles et ceux qui luttent au quotidien contre l'épidémie. Vous en trouverez un certain nombre dans ce numéro du Spot, nous n'avons pas pu toutes les répertorier, certaines demeurent anonymes et discrètes mais je tiens à souligner l'exceptionnelle mobilisation de tous les Plaisançois. Merci à vous !

Cette inventivité, ces initiatives, ce sens des responsabilités de chacun font honneur à Plaisance-du-Touch.

Ensemble, continuons à maintenir le lien pour que nous traversions cette crise unis et solidaires.

SOMMAIRE

4 ACTUALITÉS

LE POINT SUR LES SERVICES
LE CCAS, TOUJOURS À VOS CÔTÉS
LA POLICE MUNICIPALE VEILLE

6 PRIORITÉ À LA SANTÉ

UNE ORGANISATION AU SERVICE DES PATIENTS

7 PLAISANCE ENTRAIDE

COUSUS DE SOLIDARITÉ
POSITIVEZ EN LIGNE !
ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ET CHOCOLATS

10 NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

PLAISANCE A VOTÉ !

05 62 13 52 52

LA VILLE ASSURE UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 14 H À 17 H

Photo de couverture : les couturières Coraline, Agathe et Adeline (de gauche à droite), à retrouver dans l'article *Cousus de solidarité* en page 9.

Directeur de la publication : Philippe Guyot • Rédacteur en chef : Pascal Méric • Ont participé à ce numéro : les élus et les services municipaux • Conception, rédaction et mise en page : Exotypie (rédaction : Sarah Authesserre, Florent Guth, Dominique Gain et Jean-Louis Guth) • Photos : Patrice Massacret • Impression : Imprimerie Ménard • Tirage : 9 000 ex. • Dépôt légal : 04-2020

OUVERT OU FERMÉ ? LE POINT SUR LES SERVICES

La Ville de Plaisance s'est réorganisée pour lutter contre la propagation du virus. L'objectif est la continuité de services dans la mesure du possible.

La mairie est fermée au public

• Pour l'état civil, les déclarations de décès, de naissance ou de reconnaissance se font au 05 62 13 52 54. Pour les déclarations de décès et demandes d'inhumation les week-ends et jours fériés : 06 68 18 19 23.

• Les services techniques municipaux assurent uniquement les interventions d'urgence.

• Le service communication continue à vous informer via le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux.

• Le service régie assure une permanence téléphonique le mercredi de 9 h à 11 h.

Les services fermés

• Services à la population : état civil, éducation, petite enfance, urbanisme.

• La bibliothèque municipale est fermée.

• Le service jeunesse et le PIJ sont fermés.

• Toutes les installations sportives municipales en lieux clos ou plein air sont fermées.

• Le service de la navette municipale est suspendu.

URBANISME, LA CONTINUITÉ DU SERVICE EST ASSURÉE

• Le dépôt de vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme

Vous pouvez transmettre vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc.). Les dépôts se font par voie postale ou en dépôt direct à la boîte aux lettres extérieure de l'hôtel de ville.

• L'instruction de vos dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme

Les délais d'instruction des dossiers qui n'ont pas expiré avant le 12 mars 2020 sont, à cette date, suspendus jusqu'à la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire. **À ce jour, l'état d'urgence sanitaire court jusqu'au 25 mai 2020.**

Cependant, le service urbanisme assure la continuité de ses activités et traite les dossiers dans la mesure du possible, notamment sous réserve que les personnes dont la consultation est nécessaire pour la procédure soient à même de produire un avis.

PASSEPORTS, CNI : RENDEZ-VOUS ANNULÉS

Les rendez-vous de carte d'identité et passeport sont annulés.

Dès que les mesures liées au confinement seront levées, vous pourrez reprogrammer vos rendez-vous en ligne.

Pour toute demande urgente, vous pouvez envoyer les justificatifs d'urgence par courriel à ec@plaisancedutouch.fr ou contacter le service d'état civil au 05 62 13 52 54.

JE VEUX AIDER

Vous aimeriez être utile et aider à lutter contre le coronavirus ? Le gouvernement a lancé une plateforme d'entraide : jeveuxaider.gouv.fr. Cette plateforme permet aux Français volontaires de proposer leur aide aux personnes en difficulté ainsi qu'aux associations en sous-effectif.

LE CENTRE SÉSAME RESTE EN LIEN AVEC VOUS

L'équipe du Centre Sésame a conçu les programmes du "Réseau Sésame". Édités 3 fois par semaine, ils proposent plusieurs activités à faire seul ou en famille, des conseils pratiques et des échanges d'astuces et d'information entre les habitants. L'équipe réalise aussi des contacts téléphoniques réguliers avec les participants.

www.plaisancedutouch.fr
centre.sesame@save-touch.org
06 72 39 94 07

PLAIS'ENSEMBLE

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, les acteurs éducatifs de la ville, les animateurs, les éducateurs et les associations vous proposent des activités ludiques quotidiennes à faire seul ou en famille et… à la maison et avec peu de matériel ! Au programme : cuisine, photo, bricolage, langue des signes… Des choses simples, mais où chacun pourra prendre sa part !

Retrouvez l'activité du jour sur www.plaisancedutouch.fr et sur les comptes Facebook ou Instagram de la Ville.

▶ **L'association Forum solidarité** continue d'accompagner les enfants en difficulté, contactez la coordinatrice au 06 66 82 38 45.

▶ **Prêts d'ordinateurs.** Dans le cadre du PEdT, la Ville a organisé par convention des prêts d'ordinateurs aux familles touchées par la fracture numérique afin d'assurer au mieux la continuité pédagogique.

La cuisine centrale est active et prépare les repas quotidiens pour les personnes âgées.

LE CCAS, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Cuisine centrale en activité, portage de repas à domicile, veille téléphonique, en première et seconde lignes, le CCAS est mobilisé pendant cette crise sanitaire, particulièrement auprès des populations les plus fragiles.

Face à la crise sanitaire actuelle, les services du Centre Communal d'Action Sociale de Plaisance-du-Touch restent actifs. Permanence téléphonique, portage de repas ou encore service de veille sur les personnes isolées, certaines activités du CCAS continuent tout en s'adaptant aux contraintes du confinement.

Le CCAS livre chaque jour près de 65 repas à des personnes âgées et fragiles

Parce que cette période de confinement est particulièrement difficile à vivre pour les plus vulnérables, le service du portage des repas à domicile est maintenu et renforcé afin de pouvoir répondre à de nouveaux besoins dus au confinement.

Les agents du CCAS à votre écoute

Une permanence téléphonique est maintenue du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

En lien avec de nombreux partenaires (entreprises, associations, institutions…), le CCAS apporte des solutions aux différentes demandes des usagers concernant notamment les courses, les repas, les soins, l'entretien du domicile… Les agents du CCAS interviennent rapidement pour être au plus près des besoins des personnes.

Permanence téléphonique du CCAS au 05 61 16 39 62

LE PORTAGE DE REPAS

PAROLE D'AGENT

Stéphanie Lussac

« Nous continuons à assurer le portage des repas à domicile, avec les protections indispensables. Les personnes que nous visitons ne sont pas toutes dans le même état de santé, certaines sont alitées par exemple. De 7 à 13 h, je livre les repas à 65 personnes environ. Il faut maintenir ce lien social avec elles car en ce moment, ce sont les seules visites qu'elles ont. Je suis très attentive à détecter si quelque chose ne va pas. J'alerte alors les services concernés ou la famille. Nous sommes ce lien entre ces personnes âgées ou vulnérables et le monde extérieur. Nous essayons de leur apporter, un peu de réconfort et de chaleur humaine. »

PAROLE DE BÉNÉFICIAIRE

Marcelle Buisson

« Il y a deux ans, après une opération à l'épaule, j'ai demandé le portage des repas à domicile. J'en suis très satisfaite. Stéphanie est toujours là pour aider ou encourager. C'est un rayon de soleil dans ma journée, vraiment. Ça me fait plaisir ! »

RESTER EN CONTACT

Le CCAS a déclenché la procédure liée au plan d'alerte permettant de contacter régulièrement les personnes inscrites. Au-delà du lien social, ces appels téléphoniques permettent aux professionnels du CCAS de rappeler les consignes de sécurité et d'apporter des réponses aux questions ou aux besoins.

Les personnes âgées, en situation de handicap, fragiles ou isolées peuvent s'inscrire sur ce registre communal. Si vous êtes dans cette situation ou avez connaissance de personnes vulnérables dans votre entourage, contactez le CCAS.

L'AGENCE CPAM EST FERMÉE

Pour vos démarches, trois solutions :
- par courrier : CPAM Haute-Garonne 31093 Toulouse CEDEX 9,
- en ligne sur le site www.ameli.fr,
- par téléphone au 3646 entre 8 h et 18 h (0,06 euro/min + prix de l'appel).

▶ **La déchèterie de Plaisance** est réouverte au public depuis le 20 avril mais en conditions restrictives. Retrouvez ces recommandations sur le site de la CCST : www.save-touch.org

L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL ET LA CRÈCHE TROTTE-MENU ACCUEILLENT LES ENFANTS DES PERSONNELS MOBILISÉS

Depuis la fermeture des établissements scolaires et des crèches, la Ville de Plaisance accueille les enfants des personnels assurant la continuité des services indispensables. Un accompagnement de la commune est dédié à ces familles. Des enseignants, des animateurs, des ATSEM et des professionnels de la petite enfance se sont tout de suite portés volontaires.

Les parents Plaisançois concernés sans solution alternative de garde peuvent contacter le Centre Petite Enfance au 05 34 64 30 96 ou le service éducation au 06 70 79 36 29.

LA POLICE MUNICIPALE VEILLE AU RESPECT DU CONFINEMENT

En première ligne, la police est à pied d'œuvre pour faire respecter les consignes de confinement et les règles sanitaires. Parallèlement, les équipes restent mobilisées pour poursuivre leurs missions habituelles.

Durant l'épidémie, la principale mission de la police municipale de Plaisance-du-Touch est de faire respecter les règles du confinement. *« Nos missions se sont adaptées en priorité aux opérations liées à la crise sanitaire »* décrit Éric Lacanal, chef de la police municipale.

Depuis le 24 mars, les policiers municipaux ont la possibilité de contrôler et de verbaliser les infractions relatives aux mesures de confinement.
Toute la journée, des policiers municipaux patrouillent sur la commune et une équipe est d'astreinte 24 h/24. « *Nous avons sécurisé les parcs, jardins et zones vertes à l'aide de rubans et de barrières. Malheureusement, nous devons refaire ces mêmes gestes tous les jours : barrières poussées au sol, rubans cassés. Nous faisons beaucoup de rappels à l'ordre auprès de joggeurs, de promeneurs de chiens, de famille en balade…* » Pour rappel, toute sortie doit être justifiée par une attestation de déplacement dérogatoire et une pièce d'identité.

Pour autant, le confinement peut générer d'autres sources de problèmes. *« Nous avons notamment plus de sollicitations pour des bruits de voisinage notamment. »* Comme d'autres, les policiers municipaux sont en première ligne et, par leur mission, luttent tous les jours contre la pandémie.

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS SE FAIT NORMALEMENT

Par leur action quotidienne, les agents de collecte de la communauté de communes de la Save au Touch (CCST) participent à garantir notre salubrité publique. Respectons les gestes de précautions pour mieux les protéger dans leur travail !

Les agents de la CCST font partie des "héros du quotidien", dénomination qui fleurit sur les réseaux sociaux pour parler des femmes et des hommes qui, dans l'ombre, assurent des services essentiels à la population.

Ils et elles démontrent ainsi leur engagement pour assurer la continuité de notre service public, qu'ils soient remerciés chaleureusement ! Afin de préserver leur santé, il faut rappeler ces gestes qui sont des précautions pour mieux protéger les équipes dans leur action quotidienne malgré la crise sanitaire. Le respect de ces consignes est donc essentiel à la continuité des services de salubrité publique.

MOUCHEZ, EMBALLEZ… ET JETEZ 24 HEURES APRÈS !

Toujours dans l'objectif de limiter la propagation du coronavirus, vos mouchoirs (et vos masques ou gants si vous en avez) ne doivent plus être jetés directement à la poubelle. Désormais, vous devez les jeter dans un sac plastique dédié, résistant et bien fermé que vous conserverez 24 heures avant de le jeter dans votre poubelle.
Ne les jetez surtout pas en vrac ou dans le bac bleu !

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Dans la crise à laquelle nous sommes confrontés, chacun peut se trouver fragilisé psychologiquement.

Un dispositif de soutien psychologique est mis en place par la cellule d'urgence médico-psychologique des hôpitaux de Toulouse à l'attention des professionnels de santé, des patients, de leurs familles et de manière générale pour la population.

Occitanie : un numéro unique 05 34 39 33 47

LES NUMÉROS UTILES CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Face aux violences conjugales durant le confinement, voici les solutions et numéros !

17 ▶ **En cas d'urgence : appelez le 17**

Si vous ne pouvez pas téléphoner, envoyez un SMS au 114.

▶ Afin de permettre aux femmes victimes d'appeler à l'aide, elles doivent se rendre dans la pharmacie la plus proche de leur domicile, où elles seront accueillies et où l'alerte sera immédiatement donnée auprès des forces de l'ordre.

3919 ▶ **Le 3919** est le numéro d'écoute national, anonyme, ce n'est pas un numéro d'urgence.

ARRÊTONS LES VIOLENCES

▶ **arretonslesviolences.gouv.fr/**

Plateforme en ligne de signalement des violences sexuelles et sexistes.

Pour contacter la cellule de lutte contre les violences conjugales (CELVIC) à Villeneuve Tolosane : 05 62 87 10 64 ou cgd.toulouse-mirail+celvic@gendarmerie.interieur.gouv.fr

119 ▶ **Contre les violences sur les enfants, le 119** ou signalement via un formulaire sur allo119.gouv.fr/

UNE ORGANISATION AU SERVICE DES PATIENTS

Les professionnels de santé de Plaisance se sont organisés dès le début du confinement pour mettre en place des solutions pour consulter, diagnostiquer, orienter et soigner sans risque de contagion. Le Dr Laurence Bayonne et Marie-Josée Delhom Tico, infirmière, présentent les deux socles de cette organisation bien rodée : le Centre Covid-19 et la Tournée Covid-19.

LA TOURNÉE COVID-19

Avec huit collègues infirmières, Marie-Josée Delhom Tico a mis en place la Tournée Covid-19 dont elle est la coordinatrice. « *Il s'agit d'une tournée spécifique et indépendante de la tournée que nous assurons auprès de nos patients chroniques. Elle exige des conditions d'hygiène draconiennes et doit être faite en binôme pour une sécurité sanitaire totale. Notre rôle consiste à assurer le suivi des malades selon un protocole prescrit par le médecin pour une quinzaine de jours.* »

La Tournée Covid-19 a été mise en place avec la bonne volonté des Plaisançois : le garage Gérôme a mis un véhicule à disposition, la mairie a fourni un local, un citoyen généreux en a prêté un autre et des couturières bénévoles ont fourni les premiers masques. « *Ce projet est une application concrète et efficace de la mutualisation généralisée des ressources humaines, matérielles et cognitives de premier plan.* » C.Q.F.D.

LE CENTRE COVID-19 : DIAGNOSTIQUER ET PRESCRIRE

« *Le Centre Covid-19 accueille toutes les personnes qui présentent un ou plusieurs symptômes liés au coronavirus et qui nous sont adressées, soit par leur médecin traitant, soit par notre secrétariat qui a été contacté par le patient* » explique le Dr Laurence Bayonne. Le centre est ouvert tous les après-midi, le matin étant réservé aux patients qui viennent pour une autre raison que le coronavirus afin de limiter le risque de contagion. Et pour garantir un haut niveau de sécurité sanitaire, une désinfection des locaux est assurée chaque matin.

« *Au moment où le Conseil de l'ordre des médecins recommandait l'ouverture des centres Covid-19, nous avions déjà organisé notre activité dans ce sens en raison des informations que j'avais pu avoir sur les réseaux sociaux de mes confrères exerçant dans les zones touchées par le virus. Pour éviter le mixage des patients, nous assurions déjà la régulation des appels grâce à la formation de notre secrétaire* ».

Tout le monde à Plaisance s'est mobilisé avec une volonté extraordinaire pour la réussite de ce projet, notamment la femme de ménage et la secrétaire qui travaillent à titre bénévole. Reste que si le Centre Covid-19 est un outil efficace dans la lutte contre le virus, chacun doit rester vigilant pour faire cesser l'épidémie. ●

▶ POUR EN SAVOIR PLUS
05 61 86 43 33 (rdv obligatoire)
42 avenue des Pyrénées

 # Mot-clé : médecins

Aucun test n'est effectué dans ce centre et aucun matériel (gel, gants, masques) n'est mis à disposition.

▶ Les associations de service à la personne et d'aide à domicile poursuivent leurs missions :
Azaé 05 61 26 46 61
ADMR 05 62 86 19 91
Cassiopée 05 82 95 52 90
Millepates 09 82 33 54 05

▶ Votre ordonnance est périmée ? La validité des ordonnances est prolongée jusqu'au 31 mai !

LA SOLIDARITÉ NE SE CONFINE PAS

COUSUS DE SOLIDARITÉ

De nombreuses Plaisançoises se sont lancées avec succès dans la fabrication solidaire et bénévole de blouses, charlottes et masques alternatifs. Déjà plus de 850 masques à leur actif !

Équipées de machines à coudre, voire d'une surjeteuse pour Agathe et Coco, ces couturières transforment de jolis tissus en masques avec ou sans couche filtrante (molleton, papier épais…). Pour ces derniers masques il suffit de glisser entre les deux tissus un papier-filtre ou un molleton pour obtenir un masque filtrant. Attention, équipés ou non de filtres, ces masques ne sauraient en aucun cas remplacer les gestes barrières que tout un chacun doit continuer à pratiquer. Ils doivent être lavés tous les jours à 60 °.

Si vous trouvez au fond de vos tiroirs des rubans élastiques et des tissus, n'hésitez pas à les porter aux couturières de Plaisance comme l'a fait Martine auprès d'Agathe et Coco.

Les petits masques d'Agathe et Coco…
Agathe et Coraline aidées d'Adeline et Françoise ont commencé à coudre dès le début du Covid-19 pour les professionnels de santé, puis pour les commerçants, les assistantes maternelles, les aides à domicile, aujourd'hui pour les particuliers.

… et ceux des couturier.e.s solidaires de Toulouse ouest
Après sa journée de télétravail, Marianne coud avec Bernadette. Après avoir réalisé deux blouses pour le Centre Covid-19, elles ont produit des masques pour les personnes allergiques, pour l'association des Paralysés de France, pour l'Ehpad, et aujourd'hui pour les particuliers. ●

LA CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR EN VERSION PROTÉGÉE

▶ Les permanences des Restos du Cœur se tiennent un lundi sur deux de 13 h 30 à 17 h à compter du lundi 27 avril. La logistique et les procédures de remise des repas ont été adaptées aux contraintes de sécurité sanitaire, mais rien ne change quant à la qualité et à la quantité des paniers remis par les bénévoles.

Contact : 06 68 09 98 03

OÙ FAIRE VOS COURSES ALIMENTAIRES PENDANT LE CONFINEMENT ?

La ville continue de vivre malgré le confinement et vos commerçants mettent tout en œuvre pour vous servir. Si certains commerces comme les boulangeries-pâtisseries *Le Péché des Anges* et *Aux petits bannetons* sont ouvertes, d'autres comme *La Boucherie d'Antan* prennent les commandes par téléphone.

Les magasins Intermarché, Lidl, Leader Price, L'eau vive et Picard sont ouverts. À noter : Intermarché réserve l'accès à son magasin le mardi et jeudi de 8 h à 9 h exclusivement aux personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite.

D'autres commerces livrent à domicile ou en drive comme *Di Carlo*, *la Ferme de Fourcadel*, *la Ferme de la Béguère* ou *la Fromagerie Clément* ainsi que les cavistes *Le cellier de France* et *La cave chez Xavier*.

Vous trouverez la liste, mise à jour régulièrement, des commerces et leurs conditions d'ouverture ou de livraison ainsi que leurs coordonnées sur le site Internet de la ville : www.plaisancedutouch.fr.

POSITIVEZ EN LIGNE !

Pour que le confinement ne soit pas synonyme de déprime et de morosité, cette sophrologue plaisançoise continue d'exercer à distance, gracieusement.

Audrey Adrix a installé son cabinet de sophrologie à Plaisance, il y a 5 ans. Elle souligne : « *La sophrologie est l'une des méthodes les plus efficaces pour la lutte contre les tensions émotionnelles et pour le développement personnel. Très complémentaire de la psychologie, elle atténue souffrances, angoisses et anxiété, remobilise les ressources intérieures et favorise une meilleure confiance en soi.* » Un des bienfaits aussi de la sophrologie est de contribuer à appréhender les événements importants de la vie. Comme la crise sanitaire actuelle.

Des séances gratuites en ligne

Depuis le début du confinement, Audrey Adrix a pu observer sur les réseaux sociaux beaucoup d'inquiétude et de stress. C'est donc tout naturellement que cette épicurienne s'est proposée d'accompagner tous ceux intéressés par la sophrologie en les aidant à vivre au mieux la situation actuelle, grâce à des séances gratuites en ligne. Des séances en direct via sa page Facebook publique qui rallient des participants de plus en plus nombreux et fidèles du lundi au vendredi, entre 18 h et 19 h. Pour les absents ayant manqué les séances précédentes, les vidéos sont en libre accès jusqu'à la fin du confinement.

Pour une meilleure gestion du stress

Audrey Adrix voit le contexte actuel comme un levier à même de renforcer les valeurs de chacun et de redéfinir ses propres priorités. « *Les séances que j'anime accordent une place prépondérante à notre corps,* explique-t-elle, *car c'est en lui que résident notre vie, nos émotions et notre esprit* ». Ses exercices accessibles à tous, quels que soient l'âge et la condition physique, agissent sur la gestion du stress – facteur de diminution des défenses immunitaires – dans une invitation à adopter une attitude positive. Aujourd'hui, nouveaux pratiquants ou patients historiques ne tarissent pas d'éloges et de remerciements pour ces moments de bienfait à distance, les qualifiant de « *magiques et apaisants en ces temps incertains* » ou encore comme de « *véritables facilitateurs de confinement* ». Et vous, vous vous y mettez quand ? ●

www.sophro-pour-tous.fr

LES TAXIS DE LA SOLIDARITÉ

► À l'heure de la crise sanitaire, les commerçants et les habitants plaisançois peuvent compter sur le soutien et la solidarité de la compagnie de transport Taxi David Services 31 (TDS 31). Ses six chauffeurs effectuent en effet bénévolement commandes, livraisons de courses, mais aussi retraits de médicaments en pharmacies (sur Plaisance et communes proches).

► Ces services sont uniquement destinés aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer : personnes âgées, isolées, à mobilité réduite et familles monoparentales avec enfants en bas âge. Un seul mot d'ordre : restez chez vous, TDS 31 s'occupe de tout !

REGARDER, C'EST JOUER !

Pendant le confinement, les propositions d'entraide ou de divertissement fleurissent sur les réseaux sociaux. Le Plaisançois Cédric Haté a eu de son côté l'idée d'inventer des petits jeux en lien avec son métier, la photographie. Retrouver un ourson dissimulé dans l'une de ses photos (« Où est Nosey ? »), deviner quel objet du quotidien se cache derrière un détail en gros plan (« Mais cé koi donc ? ») ou encore jouer aux 7 différences : telles sont les propositions postées quotidiennement sur sa page Facebook et sur celles de « Vivre à Plaisance-du-Touch » et « J'habite à Plaisance-du-Touch et j'en suis fier !!! ». Les réponses sont dévoilées le jour même. Il n'y a rien à gagner, juste passer un peu de bon temps !

www.chatay-photography.fr

La fermeture des magasins dits "non-indispensables" à la vie de la nation a contraint les commerçants à s'organiser autrement. Un nouveau fonctionnement a vu le jour défini par l'entraide et la générosité.

ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ET CHOCOLATS

Au centre commercial Bernadet, *La Boutique by Epicure* affiliée à l'enseigne *Les Cuisines d'Epicure*, est un espace dédié à la pâtisserie. On y trouve tout ce qu'il faut d'ustensiles, d'accessoires, de décorations, colorants alimentaires et préparations pour pâtisser et confectionner des pâtisseries maison. Le magasin organise aussi des anniversaires pendant l'année et dispense des ateliers pour petits et grands. Mais depuis sa fermeture liée à la pandémie du Covid-19, *La Boutique* a été forcée de s'adapter à la situation et son activité a pris d'autres modalités.

Les deux cogérants, Christophe et Jean Sébastien, ont mis en place un système de commandes, via courriel, page Facebook et Instagram* et organisent les livraisons (gratuites) sur la commune et alentours. L'enseigne propose actuellement aussi un service "drive". Anciens et nouveaux clients sont très friands des ingrédients de *La Boutique* nécessaires à la réalisation de cupcakes, macarons… mais également de pâtisseries traditionnelles. Leurs couleurs, leur fantaisie et leur douceur égaient les longues journées de confinement, que ce soit pour un anniversaire ou un goûter festif. Car force est de constater que l'on a envie et besoin de se faire plaisir et de faire plaisir aux autres en cette période !

C'est ainsi que Christophe et Jean-Sébastien ont mis la main à la pâte en confectionnant eux-mêmes une centaine de cupcakes qu'ils ont gracieusement offert au personnel hospitalier des CHU de Rangueil et Purpan. De quoi mettre du baume au cœur dans le quotidien de nos soignants.

Solidarité autour du pâtissier Lauthier

Avenue des Pyrénées, le pâtissier et chocolatier Lauthier lui, a été contraint de fermer ses portes au public. Un élan de solidarité de la part des commerçants s'est fédéré autour de la fameuse pâtisserie afin de ne pas laisser périr ses chocolats, surtout en période de Pâques ! Plusieurs commerces plaisançois proposent aujourd'hui en dépôt-vente les stocks de Jean-Marc Lauthier. Vous trouverez ses chocolats à la boulangerie *Aux Petits Bannetons*, à la boucherie *Le Porc de Plaisance* et à la cave *Le Cellier de France*. Pour le bonheur de tous, cela va sans dire.

EXCÉDENT S'ENGAGE !

Comme beaucoup d'entreprises non-indispensables à la vie du pays actuellement, le magasin d'électroménager Excédent n'échappe pas à la règle de la fermeture. Si l'enseigne plaisançoise continue de répondre aux besoins des clients par téléphone et d'assurer les livraisons devant leur domicile, elle s'est investie aussi dans des actions solidaires, sous forme de dons notamment. Ainsi, la Fédération française de sauvetage et de secourisme 31 s'est vue offrir des machines à laver à destination des secouristes engagés dans la lutte contre le Covid-19. La Protection civile de la Haute Garonne a bénéficié d'un don de sèche-linge. Des actions qui vont parfois au-delà des frontières du département, comme la livraison de matériel aux équipes soignantes du CHU de Montauban et aux militaires de la caserne de Carcassonne.

PLAISANCE A VOTÉ !

Malgré un contexte général compliqué par la pandémie du Covid-19, les élections municipales du 15 mars dernier se sont tenues normalement avec un scrutin à un tour pour lequel les Plaisançois ont choisi de placer la liste *Ensemble avançons pour Plaisance* en tête des suffrages.

Le respect des mesures sanitaires en vigueur ce dimanche, conformément aux recommandations nationales, a permis au scrutin de se dérouler convenablement. Les bureaux étaient équipés en conséquence : gel hydroalcoolique, distanciation sociale et autres gestes barrières étaient de rigueur… 5 379 électeurs sur 13 754 inscrits se sont déplacés pour voter, soit 39,1 % de participation. Les Plaisançois ont donc choisi la liste menée par Philippe Guyot pour piloter l'activité municipale au cours des six prochaines années.

Le projet de loi d'urgence, adopté par le Parlement le 22 mars 2020, précise les contours de l'action municipale en temps de crise. L'élection des conseillers municipaux plaisançois, à l'instar de plus 30 000 autres communes françaises, est valable et définitive. Les attributions du maire sont prolongées jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal.

Les nouveaux élus entreront en fonction à une date fixée par décret. La première réunion du conseil municipal se tiendra au plus tôt cinq jours et au plus tard dix jours après cette date. Entre-temps, et depuis les élections, les nouveaux élus comme les anciens sont informés de toutes les décisions prises par le maire dans le contexte d'urgence sanitaire. ●

LES RÉSULTATS DU 15 MARS 2020

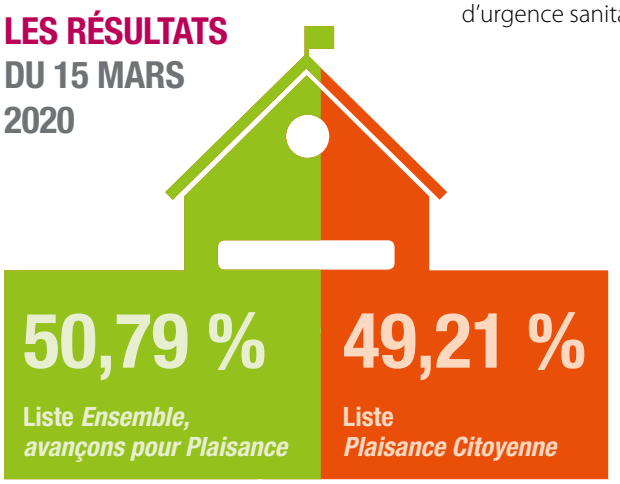

▶ Retrouver les résultats détaillés sur : www.plaisancedutouch.fr

LE FONCTIONNEMENT EN PÉRIODE TRANSITOIRE

• **Les attributions du maire** sont prolongées jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal.

• **Les élus sont autorisés à engager toute dépense utile** pour le fonctionnement de la mairie.

• **Le mandat des conseillers** en exercice est prolongé jusqu'à la première réunion du nouveau conseil municipal.

• **Les conseils municipaux** peuvent être organisés par visioconférence.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

ENSEMBLE, AVANÇONS POUR PLAISANCE

- Philippe Guyot*
- Anita Perreu*
- Joseph Pellegrino*
- Eline Belmonte*
- Pierrick Morin*
- Kathy Belise*
- Gérard Delpech*
- Simone Toribio*
- Bernard Lacombe*
- Marjorie Pochez*
- Yannick Martin*
- Pascale Cohen*
- Alexandre Thiele*
- Danièle Carlesso*
- Robert Belaval
- Florence Fabry
- Mehdi Chouari
- Chantal Fischer
- François Roméo
- Monia Acolas
- Filipe Pereira
- Sandrine Basa-Rolland
- Soufiane Soulimani
- Géraldine Lefoul
- Pierre Escalier

PLAISANCE CITOYENNE

- Pascal Barbier*
- Floriane Montant*
- Rémi Demersseman*
- Florence Queval*
- Johan Vandyck
- Patricia Veyries
- Jean-François Behm
- Véronique Druot

* Élus à la communauté de communes de la Save au Touch

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales fixe une obligation légale de réserver un espace d'expression aux conseillers minoritaires dans le magazine municipal. Le contenu de ces articles est de la responsabilité de leurs auteurs.

La crise du Covid-19 nous touche toutes et tous personnellement et collectivement. Les élus d'Agir pour Plaisance ont tout d'abord une pensée pour toutes les familles plaisançoises touchées de près ou de loin par cette épidémie. Les personnels de santé plaisançois, les services publics nationaux et locaux, les commerçants, les acteurs privés et publics de notre communauté de vie, nous en oublions certainement, font leur maximum pour que chacun puisse vivre dans les meilleures conditions possibles cette crise sans précédent dans l'Histoire récente de notre pays et de notre région. Nous saluons également le civisme dont la population fait preuve durant cette période de confinement. Le respect des recommandations sanitaires, la volonté de préserver ses proches, ses collègues de travail, ou son voisin de palier participe à préserver les plus fragiles et plus globalement l'ensemble de la population.

Cette crise a eu des répercussions politiques en prolongeant, jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars dernier, nos mandats de conseillers municipaux. Nous sommes entièrement investis dans la gestion de cette crise, au service, comme toujours, de l'ensemble des Plaisançois. Nous saluons également le professionnalisme des services municipaux qui assurent la continuité du service public dans l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur notre engagement et sur notre détermination pour lutter dans les fonctions qui sont les nôtres contre cette épidémie. Nous continuons à Agir pour Plaisance et les plaisançois.

L'équipe Agir pour Plaisance

PLAISANÇOIS CONFINÉS MAIS SOLIDAIRES

Pourquoi le Groupe Réinventons Plaisance, qui n'a pas présenté de candidats aux élections municipales, continue-t-il à communiquer dans le SPOT alors qu'il n'est plus « aux affaires » ? La réponse est dans la LOI d'URGENCE adoptée par le parlement le 22 mars 2020 :
« *Les élus dont l'élection est « acquise » à l'issue du 1er tour des élections municipales du 15 mars 2020 ne verront pas leur mandat électif remis en cause. Toutefois, pour des raisons sanitaires exceptionnelles, la prise d'effet de ces mandats sera reportée. Les mandats de tous les (anciens) conseillers municipaux et communautaires sont prorogés jusqu'à l'entrée en fonction des nouvelles équipes. Les anciennes équipes continuent de délibérer normalement, mais elles doivent désormais envoyer en copie leurs décisions aux nouveaux élus, pour tout ce qui touche aux délégations du conseil municipal au maire. Le conseil municipal… élu complet au 1er tour… se réunira à une date fixée par décret…* »

LE TEMPS N'EST PAS À LA CRITIQUE OU À LA POLÉMIQUE
MAIS À L'UNION ET À LA SOLIDARITÉ

Saluons et remercions celles et ceux qui agissent pour que la situation actuelle soit la moins pénible possible pour les plaisançois :
• l'ensemble des services communaux avec une pensée particulière pour :
- le CCAS, qui œuvre au profit des personnes âgées et/ou vulnérables,
- les services techniques qui continuent à entretenir certains espaces verts et à assurer la propreté et l'hygiène de la ville,
- les éboueurs qui assurent leur service malgré un effectif réduit et des conditions difficiles,
• les professionnels de santé de la commune et des environs qui se dévouent pour la communauté plaisançoise,
• les professeurs des écoles, collège et lycée, tous mobilisés pour leurs élèves,
• les commerçants et producteurs locaux qui se sont organisés pour continuer à proposer aux habitants leurs produits mais aussi ceux de confrères via la mutualisation des espaces de vente, la mise en place de livraisons, de drive…
• les caissières et employés de nos magasins, grands et petits, grâce à qui nous pouvons nous ravitailler dans de bonnes conditions,
• les livreurs, transporteurs et la logistique en général,
• les personnels de la poste,
ainsi que toutes celles et ceux qui participent d'une manière ou d'une autre à l'effort collectif sur la commune et sont les maillons essentiels de cette chaîne de solidarité.

BRAVO et MERCI à tous les plaisançois qui ont pris des initiatives généreuses d'entraide, de soutien mutuel, individuellement ou via leurs associations.

Nos pensées et notre soutien vont aussi vers les commerçants et artisans contraints de fermer leurs entreprises. Nous espérons qu'ils pourront reprendre leur activité rapidement.

À tous les plaisançois, nous disons : soyez vigilants, prenez soin de vous, de vos proches, de vos voisins et surtout RESTEZ CHEZ VOUS !
Enfin, tenez-vous informés en consultant le site de la commune
https://www.plaisancedutouch.fr

COURAGE et CONFIANCE

Le groupe "Réinventons Plaisance"

Merci aux Plaisançois nombreux qui nous ont soutenus pendant la campagne. L'épidémie tragique et surtout les discours contradictoires du gouvernement ont empêché l'élection de se dérouler dans des conditions normales. La liste LREM a donc été élue par 19 % des électeurs, et seulement 82 voix d'avance sur 14 000 inscrits.

Le minuscule et ridicule espace qui nous est accordé ici dans ce magazine ne nous permet pas d'exprimer l'énergie et toutes les idées de la moitié de la population que nous sommes censés représenter.

Nous avons mis en ligne, sur notre site Internet, des informations sur les initiatives qui pourront aider les habitants dans cette période complexe. Avec votre aide, nous le compléterons aussi souvent que possible. N'hésitez pas à y faire des propositions.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. L'équipe Plaisance Citoyenne sera à vos côtés pendant cette crise et bien au-delà pendant les six prochaines années du mandat.

www.plaisance-citoyenne.fr

PRÉVENTION DU CORONAVIRUS

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez/éternuez dans un mouchoir à usage unique ou dans votre coude

Respectez une distance d'1 m

Ne serrez pas les mains, évitez les embrassades

Et surtout

RESTEZ CHEZ VOUS

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0 800 130 000**

(appel gratuit)